



L'Atelier Social
L'humain au cœur de vos projets

DÉMARCHES PARTICIPATIVES

EXEMPLES INSPIRANTS APPLICABLES DANS LE
CONTEXTE DES PLANS RÉGIONAUX DES MILIEUX
HUMIDES ET HYDRIQUES

2021



UN GUIDE D'EXEMPLES INSPIRANTS

L'objectif de ce guide est de vous inspirer pour l'élaboration des démarches participatives liées au Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). La prise en compte des parties prenantes est un élément central de la démarche d'élaboration des PRMHH. Il est parfois difficile de savoir par où commencer et comment mettre en place des activités participatives qui soient inclusives et adaptées au contexte et aux objectifs.

Ce guide vous propose huit exemples inspirants pour une meilleure prise en compte des parties

prenantes. Chaque initiative vous est présentée sous forme de fiche informative qui explique l'initiative et le contexte dans lequel elle a été utilisée, ses objectifs et la façon dont elle peut être mise à profit dans le cadre de l'élaboration des PRMHH. Les initiatives présentées dans ce guide sont divisées en trois catégories.

Dans le but de diversifier les exemples présentés dans ce guide, les recherches ont porté sur des bons coups dans différents pays et contextes culturels. Les initiatives ont ensuite été adaptées au contexte spécifique des PRMHH.

Activités participatives

- **Promenades d'étude**
- ***Wat-a-game* et jeux de rôles**
- **Jurys citoyens**
- **Diagrammes de boucles causales**

Engagement des parties prenantes

- **Contrats de rivière**
- **Site internet dédié**
- **Élaboration d'un plan d'action communautaire**

Nations autochtones

- **Gouvernance collaborative et prise en compte des connaissances écologiques traditionnelles**

DES ACTIVITÉS ADAPTÉES À LA RÉALITÉ DES PRMHH

Pour que les exemples présentés dans ce guide soient faciles à mettre en place et soient adaptés à la réalité des PRMHH, chacune des fiches explicatives indique à laquelle des 5 grandes étapes des plans régionaux l'activité est applicable. Un logo représentatif est associé à chacune des activités pour vous aider à repérer facilement les activités qui vous intéressent.



1
Préparation
et amorce

Activité applicable lors de la phase 1 : Préparation et amorce de la démarche



4
Engagements de conservation

Activité applicable lors de la phase 4 : Engagements de conservation



2
Portrait du territoire

Activité applicable lors de la phase 2 : Portrait du territoire



5
Stratégie de conservation

Activité applicable lors de la phase 5 : Stratégie de conservation



3
Diagnostic des MHH

Activité applicable lors de la phase 3 : Diagnostic des milieux humides et hydriques (MHH)



Toutes les étapes

Activité applicable à toutes les étapes d'élaboration des PRMHH

PROMENADES D'ÉTUDE

Les promenades d'étude, ou *transect walk*, sont des sorties avec les parties prenantes sur le terrain. Elles sont utilisées très régulièrement dans les démarches participatives, surtout lors des phases de planification. Cette activité est couramment utilisée lors de l'amorce des projets de coopération internationale, au Togo notamment, lorsque les parties impliquées n'ont pas toutes le même niveau de connaissance technique ou les mêmes référentiels linguistiques et culturels.

Objectif : Explorer les enjeux liés à la gestion des milieux humides et hydriques et à leur conservation grâce à l'observation du terrain et à l'interaction des parties prenantes avec le milieu.

Mise en application dans le contexte des PRMHH :

Durant la phase de diagnostic des MHH

La promenade d'étude permet de placer l'ensemble des acteurs sur un même pied d'égalité. Lors des rencontres ou réunions plus standards, les écarts relatifs au niveau de connaissance technique des parties prenantes sont mis en évidence et peuvent entraver le dialogue.

Par exemple, si on parle de tourbières dans une salle de réunion, certaines parties prenantes vont se retirer de la conversation puisqu'elles ne visualisent pas le milieu auquel le terme se rapporte, d'autant plus que les tourbières peuvent prendre une diversité de formes. Elles ne se sentiront donc pas aptes à donner leur point de vue sur la question. Toutefois, si on parle de tourbières sur le terrain, toutes les personnes présentes se retrouvent sur un même pied d'égalité. Ainsi, elles peuvent toutes contribuer à la discussion et partager leurs connaissances du terrain, qui peuvent être mises à profit dans le cadre des PRMHH.

La promenade de terrain permet d'appréhender le paysage et de mettre les mots justes sur des éléments de l'écosystème que les parties prenantes connaissent.



3

Diagnostic
des MHH

4

Engagements de
conservation

Durant la phase des engagements de conservation

En visitant des milieux humides qui font l'objet de différentes mesures de conservation, on peut rendre concrètes, pour les participants, les diverses formes que peut prendre la conservation sur le terrain. Dans les PRMHH, par exemple, la conservation englobe la protection, la restauration et l'utilisation durable d'un milieu donné. Des promenades d'étude pourraient permettre de visualiser ces mesures, leurs impacts et les bénéfices pour le propriétaire.

Par exemple, la délimitation sur le terrain d'un milieu humide protégé va faciliter le travail avec de la machinerie agricole ou forestière en permettant une identification facile des zones à éviter pour, entre autres, ne pas s'enliser.

Conseils :

Pour assurer le succès de l'activité, il importe de bien choisir le lieu de la promenade de terrain. Il est également important de s'assurer de prendre des notes pendant l'activité, peut-être directement sur une carte de l'endroit visité. L'activité peut bien s'adapter au contexte de la pandémie.

WAT-A-GAME ET JEUX DE RÔLES

Le jeu *wat-a-game* est un exercice de planification collaborative sous forme de jeux de rôles utilisé comme outil de participation des parties prenantes au Costa Rica et au Nicaragua, notamment. Le jeu est développé pour la gestion de l'eau, mais des variations peuvent aussi se prêter adéquatement à la gestion et à la conservation des milieux naturels. Il s'agit de sessions de jeu où les participants se voient attribuer le rôle d'une partie prenante. Ensemble, le groupe doit identifier des solutions à l'échelle du territoire plutôt qu'à l'échelle individuelle.

4



Engagements de conservation

Objectifs :

- Réfléchir à un enjeu d'aménagement du territoire dans une perspective globale
- Développer de l'empathie pour les autres parties prenantes impliquées par une meilleure compréhension des enjeux vécus

Mise en application dans le contexte des PRMHH :

Les jeux sérieux sont de plus en plus utilisés. Par exemple, l'[Institut des sciences sur la forêt tempérée \(ISFORT\)](#), rattaché à l'Université du Québec en Outaouais, travaille actuellement au développement d'un jeu sérieux auprès d'acteurs forestiers, lequel permettrait de mettre en œuvre un système de gestion forestière plus adapté aux enjeux des changements climatiques. Sans être trop ludiques, les jeux de rôles, qui peuvent entrer dans la catégorie des jeux sérieux, permettent la co-création de solutions à des problèmes collectifs.

Durant la phase des engagements de conservation

Dans le cadre des PRMHH, ce type d'activité pourrait être utilisé à l'étape des choix de conservation avec comme objectif collectif l'atteinte de l'aucune perte nette à l'échelle d'un bassin versant. Un rôle est attribué à chacune des parties prenantes, elles doivent alors se mettre dans la peau d'un autre groupe. Par exemple, un producteur agricole pourrait être appelé à jouer le rôle d'un aménagiste et un citoyen pourrait se mettre dans la peau d'un élu.

Une fois les rôles attribués, on crée une situation où des choix doivent être pris par le groupe. Par exemple, on peut demander aux participants de

faire des choix de conservation tout en respectant l'équilibre entre les pertes et les gains écologiques. On laisse le groupe échanger en s'assurant que chacun représente les intérêts qui lui ont été attribués.

Suite au jeu, on discute des solutions identifiées, mais également des difficultés rencontrées et des apprentissages réalisés. Cette activité permet aux parties prenantes de réaliser que le rôle des autres groupes n'est pas plus simple, que chacun a des intérêts à défendre et que tout le monde est légitime. Les individus ont alors tendance à développer de l'empathie les uns pour les autres, ce qui facilite l'ensemble de la démarche et peut générer une meilleure prise de responsabilité par la suite.

Conseils :

Pour faire le design de l'activité, il est important de créer des fiches de personnage qui expliquent les intérêts à défendre pour chaque groupe. Pour ce faire, il peut être utile de préparer des personas, c'est-à-dire des profils types de parties prenantes. Les canevas peuvent aussi être utiles puisqu'ils s'intéressent aux rôles, aux attentes et aux douleurs de chacun des profils. Ces outils ont été partagés sur l'Espace Réseau dans le dossier « enjeux sociaux ».

JURYS CITOYENS

Les jurys citoyens sont utilisés dans le bassin du Rhin aux Pays-Bas pour formuler des recommandations quant aux politiques à mettre en place pour la gestion de l'eau et la conservation des milieux hydriques. Les jurys sont sélectionnés de façon à représenter démographiquement la population. Puis, ils entendent des « experts » ou témoins qui viennent exposer leur position ou leur expérience par rapport à la problématique à l'étude. Le jury citoyen formule par la suite une série de recommandations qui sont étudiées par un comité de mise en œuvre pour prendre la forme d'actions spécifiques.

Objectifs :

- Permettre aux parties prenantes de prendre part au processus décisionnel en élaborant des recommandations sur certaines problématiques
- Sensibiliser en impliquant dans la prise de décision

Mise en application dans le contexte des PRMHH :

Un jury de ce genre pourrait entendre l'état des lieux et les positions des différents intervenants, puis élaborer des recommandations qui seraient présentées au Conseil des maires pour les aider dans leurs décisions à différentes étapes de la démarche.

Pour assurer le succès de cette initiative, il faut bien sélectionner le jury pour qu'il représente les parties prenantes affectées par les décisions. Ce jury pourrait être composé de membres des comités techniques et politiques, par exemple. C'est une façon d'impliquer les acteurs au processus décisionnel et de mieux distribuer les responsabilités qui ne doivent pas uniquement retomber sur les élus ou les MRC.

Durant la phase des engagements de conservation

Le jury pourrait avoir comme responsabilité d'élaborer des recommandations quant aux objectifs et aux orientations de conservation. Le portrait du territoire et les résultats du diagnostic leur seraient présentés, puis ils formuleraient des recommandations objectives qui peuvent aider à choisir des objectifs et des orientations qui bénéficieront d'une bonne acceptabilité sociale.



Durant la phase de la stratégie de conservation
Le jury pourrait également être mobilisé lors de la sélection des moyens de conservation. On lui expose l'état des connaissances ainsi que les divers moyens de conservation à leur disposition, avec les avantages et les inconvénients de chacun. Le jury émet des recommandations pour aider les élus et la MRC à faire des choix adaptés à la compréhension qu'ont les parties prenantes des enjeux entourant les PRMHH.

À chaque étape, les données présentées par les témoins ou les « experts » doivent être suffisamment bien vulgarisées pour permettre au jury de prendre des décisions éclairées basées sur l'état des connaissances actuel.

Conseils :

Assurez-vous que tous les groupes de parties prenantes concernées par les PRMHH soient représentés au sein du jury. Afin de déterminer les groupes qui devraient être représentés, il peut être pertinent de se baser sur une cartographie des parties prenantes et d'inviter celles qui ont un fort niveau d'influence et un haut niveau d'intérêt. Généralement, ces jurys sont composés d'une douzaine de personnes.

DIAGRAMMES DE BOUCLES CAUSALES

Les diagrammes de boucles causales sont couramment utilisés lors des ateliers de co-création pour obtenir une vue d'ensemble des causes et conséquences d'une problématique ainsi que des interrelations entre celles-ci. Par exemple, les groupes de pêcheurs, les agriculteurs et les scientifiques du bassin du réservoir Mscwojow en Pologne ont été invités à participer à une activité portant sur les quantités et la qualité de l'eau du réservoir. Les parties prenantes indiquent ce qu'elles considèrent comme étant les principales causes et conséquences de ces problématiques, puis les scientifiques ajoutent des données pour obtenir des diagrammes complets.



Objectifs :

- Identifier les enjeux centraux et les sources de conflit potentielles
- Identifier des pistes de recherche futures où l'information n'est pas complète
- Faciliter la prise de décision pour les stratégies et les politiques à long terme

Mise en application dans le contexte des PRMHH :

Durant la phase du diagnostic des MHH

Les diagrammes de boucles causales pourraient inspirer certaines activités de diagnostic, par exemple lors de l'analyse forces-faiblesses-opportunités-menaces. Ces diagrammes permettent de visualiser les perceptions des participants, et ainsi, repérer certains futurs freins à la mise en œuvre des mesures. On propose un enjeu, par exemple la dégradation des milieux humides, et on demande aux parties

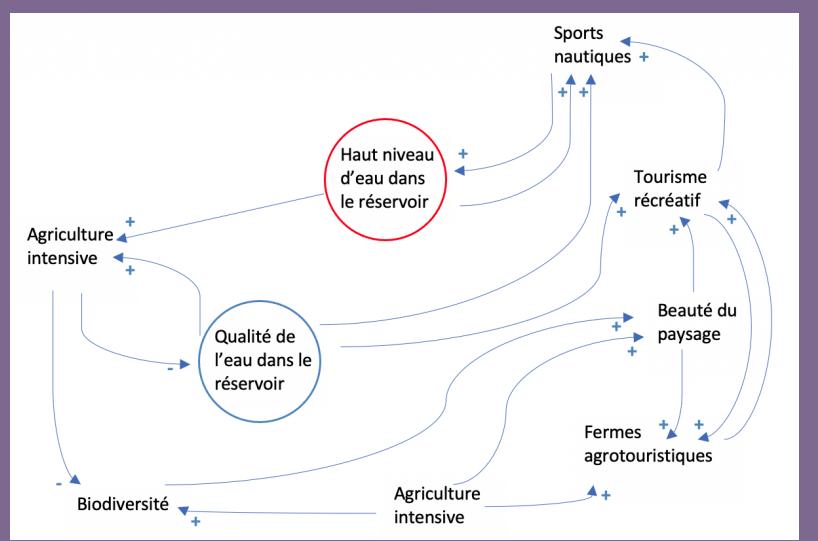
prenantes d'en identifier les causes et les conséquences.

Si personne n'identifie l'absence de bandes riveraines comme une cause de la dégradation des milieux humides, on sait qu'il pourrait y avoir un enjeu potentiel à ce niveau. Cette information permet d'adapter le diagnostic et les choix de conservation en fonction de la perception des parties prenantes.

Conseils :

Si les activités en personne sont possibles, cette activité peut se réaliser avec un tableau blanc, des notes adhésives et des crayons.

Si l'activité doit se faire à distance à cause de la situation sanitaire, certains logiciels se prêtent bien à l'activité. Un [guide préparé par l'Atelier Social](#) présente divers outils numériques adaptés aux différents types d'activités participatives.



Exemple du réservoir Mscwojow (traduction libre de : Marowska et al., 2019)

CONTRATS DE RIVIÈRE

Les contrats de rivière sont un outil de gestion de l'eau utilisé en Wallonie, en Belgique. Différentes étapes, semblables aux étapes d'élaboration des PRMHH, se succèdent. Les parties prenantes sont rassemblées au sein d'un comité de rivière qui élabore un plan d'action à mettre en œuvre par chacun des signataires du contrat de rivière. Le contrat n'a pas de portée réglementaire, mais permet de favoriser l'engagement moral des acteurs. La signature engage tout le monde au même titre que les gestionnaires. Des engagements similaires existent aussi au Québec. Par exemple, certains *Plans directeurs de gestion des réserves naturelles en milieu privé* sont élaborés en concertation, puis une fois validés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, des contrats de mise en œuvre peuvent être signés localement avec les gestionnaires de la réserve naturelle et les porteurs d'action identifiés dans le plan.

5



Stratégie de conservation

Objectif :

- Favoriser le respect des engagements des parties prenantes et des gestionnaires de projet
- Générer une adhésion et un sentiment d'appartenance au projet

Mise en application dans le contexte des PRMHH :

Bien que la signature d'un document de ce type n'ait pas de portée légale, il s'agit d'un geste qui favorise l'engagement des parties prenantes. En signant, les parties prenantes sont plus portées à respecter leurs différents engagements. Dans le cadre des PRMHH, une telle signature pourrait être appropriée à deux moments clés vers la fin de la démarche.

Signature politique des élus

Une fois validé par le Ministère, le PRMHH pourrait faire l'objet d'une signature politique de la part des élus.

Le document a été soumis et son approbation par le Ministère fait en sorte que l'on a une entente politique entre les élus et le gouvernement pour le respect de la stratégie de conservation choisie.

Signature des propriétaires concernés

Quand le PRMHH est approuvé et adopté, il devient un outil collectif d'aide à la prise de décision. Pour favoriser la mise en place des actions prévues au plan d'action, il pourrait être utile de faire signer des ententes aux propriétaires concernés. De cette façon, on favorise leur engagement au respect de l'intégrité des milieux humides et hydriques visés par la diversité des mesures de conservation mises de l'avant.

Conseils :

L'important est de cibler les propriétaires riverains ou les agriculteurs et forestiers qui sont directement concernés par des mesures de conservation pour les inviter à signer un engagement. Pour ce faire, il est essentiel de les avoir impliqués en amont lors de la prise de décision.

SITE INTERNET DÉDIÉ

Bien que ce soit une initiative facile à mettre en place, la création d'un site internet dédié à la démarche d'élaboration des PRMHH n'est pas systématique chez les gestionnaires de projets. Pourtant, il s'agit d'un outil qui peut avoir un effet important sur l'engagement des parties prenantes. Aussi, le site internet dédié est un outil qui favorise leur participation à toutes les étapes de la démarche. Dans le contexte de pandémie actuel, il devient d'autant plus important puisqu'il agit non seulement comme un carrefour d'information, mais également comme un lieu de participation. Les parties prenantes y retrouvent des activités, des sondages, des documents de vulgarisation, un résumé des étapes passées et une planification des étapes à venir.

Objectifs :

- Générer l'engagement des parties prenantes envers le projet en facilitant leur implication et en créant un sentiment d'appartenance
- Favoriser la participation des parties prenantes, surtout dans un contexte de pandémie
- Centraliser les outils de participation pour simplifier la participation à la démarche

Mise en application dans le contexte des PRMHH :

Le site internet représente un carrefour d'informations et un lieu de participation important pour les parties prenantes. Il est possible d'y intégrer les étapes à venir au cours desquelles les parties prenantes pourront s'impliquer. Des activités telles que des sondages peuvent également s'y trouver.

Il est important de ne pas remplacer le site internet par l'usage des réseaux sociaux. Il permet de véhiculer l'information dans un cadre plus sérieux, plus structuré et plus crédible que sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, certains groupes sont surreprésentés sur les réseaux sociaux, alors que d'autres ne sont pas représentés du tout. Le site internet est donc plus approprié pour rejoindre divers groupes de parties prenantes.

Il serait également tout à fait opportun d'envisager de créer une image (de type logo) et un slogan qui offrirait une identité visuelle à la



Conseils :

Pour un site internet efficace comme outil d'engagement et de participation, il importe d'inclure les éléments suivants :

- Schéma général de la démarche participative prévue
- Dates des rencontres et activités à venir
- Sondages
- Comptes-rendus des étapes passées
- Documentation vulgarisée sur les PRMHH
- Images des MHH du territoire
- Objectifs de la démarche
- Mises à jour régulières sur l'avancement de la démarche
- Coordonnées des personnes-ressources

ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE

Les communautés côtières de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord ont été invitées à élaborer des *Plans de résilience communautaire* pour minimiser les risques liés aux inondations et à l'érosion côtière dans un contexte de changements climatiques. L'élaboration de ces plans s'est basée sur la participation active des habitants, dès les premières étapes de la démarche. Celle-ci était divisée en huit étapes :

- La définition des enjeux
- La compréhension des aléas et des risques
- La définition des conséquences
- La définition des possibilités
- L'analyse et le classement des possibilités
- La mise en œuvre des actions
- Le suivi
- L'ajustement

Objectifs :

- Élaborer un plan adapté aux communautés, à leur compréhension et leur vécu des enjeux dans un contexte de changements climatiques
- Impliquer les parties prenantes dans les activités de recherche, dès l'élaboration de la question, des objectifs, de la mise en œuvre et de l'identification d'indicateurs de suivi et d'évaluation

Mise en application dans le contexte des PRMHH :

Durant la phase du diagnostic

Lors du diagnostic, il faut prendre le temps d'expliquer aux parties prenantes les aléas et les risques liés à la dégradation des MHH. Mais il est également très important de comprendre quelles sont leurs visions de ces aléas et de ces risques et de les laisser poser leurs mots sur ces enjeux. Cette compréhension mutuelle est essentielle à la co-construction de solutions adaptées, appropriées et donc efficaces. Il est très pertinent de prendre ce temps avec les par-

ties prenantes pendant la phase de diagnostic pour faciliter les étapes subséquentes.

Durant la phase de la stratégie de conservation

La stratégie de conservation est la dernière étape de l'élaboration des PRMHH. Ces derniers devront toutefois être mis en œuvre. Pour assurer le succès des étapes qui suivront l'adoption et l'approbation des PRMHH, les activités prévues dans le plan d'action doivent être déterminées de façon concertée avec les intervenants et les communautés concernés. Si les actions sont choisies par les acteurs impliqués en fonction de leur compréhension des enjeux, des aléas et des risques, elles seront beaucoup plus faciles à mettre en œuvre. Élaborer le plan d'action avec les parties prenantes peut sembler plus laborieux de prime abord, mais cela facilitera beaucoup la mise en œuvre des actions et leur suivi dans les étapes subséquentes.

Conseils :

Pour s'assurer d'avoir une compréhension commune des aléas et des risques liés aux MHH, il faut vulgariser l'information et l'adapter au groupe auquel on s'adresse. Il importe également de ne pas vouloir à tout prix poser des mots d'experts sur les enjeux et utiliser le vocabulaire commun créé lors des échanges de groupe.



GOUVERNANCE COLLABORATIVE ET PRISE EN COMPTE DES CONNAISSANCES ÉCOLOGIQUES TRADITIONNELLES

La participation des communautés autochtones est très importante, c'est précisément ce que favorise le modèle de co-gouvernance en place entre les autorités néozélandaises et les Maoris. Leur modèle de gouvernance collaborative est basé sur trois concepts centraux : un respect mutuel et une réciprocité, des institutions qui permettent une prise de décision égalitaire et une intégration des méthodologies et des valeurs autochtones dans les processus délibératifs. Les mêmes concepts peuvent être intégrés dans la démarche des PRMHH en intégrant les connaissances écologiques traditionnelles autochtones ou en protégeant des milieux humides et hydriques en vertu de leur valeur culturelle.

Objectif : Mieux prendre en compte les besoins et les priorités des nations autochtones en considérant l'ensemble des connaissances écologiques du territoire qu'elles détiennent.

Mise en application dans le contexte des PRMHH :

Durant la phase du portrait du territoire
 Les nations autochtones peuvent être mobilisées pour participer au portrait du contexte environnemental du territoire. En effet, leurs connaissances écologiques traditionnelles peuvent être mises à profit pour définir l'état des milieux humides et hydriques ainsi que les perturbations potentielles. Les connaissances autochtones peuvent également être utiles pour documenter l'historique et l'évolution des MHH dans le temps.

Durant la phase du diagnostic des MHH
 Les connaissances écologiques traditionnelles peuvent aussi être utiles lors du diagnostic des

MHH, notamment lors de l'analyse des forces-faiblesses-opportunités-menaces. Aussi, il peut être intéressant de consulter les nations autochtones pour la définition des orientations et des objectifs.

Durant la phase des engagements de conservation

Dans le respect de la gouvernance collaborative, les nations autochtones pourraient être consultées pour les choix de conservation. En effet, pour s'assurer que les MHH d'intérêt culturel autochtone soient conservés, il peut être très pertinent d'impliquer les nations autochtones à cette étape de la démarche.

Définition :

Les connaissances écologiques traditionnelles représentent l'ensemble de connaissances, de pratiques et de croyances d'une communauté qui évoluent en fonction des processus d'adaptation au territoire et qui sont transmises d'une génération à l'autre.



2
Portrait du territoire



3
Diagnostic des MHH



4
Engagements de conservation

BIBLIOGRAPHIE

Promenades d'études

Florin, I. (2016). *Une transect walk pour pratiquer et réfléchir à l'interdisciplinarité*. Institut des Sciences de l'environnement, Université de Genève. Repéré à https://www.unige.ch/innovations-pedagogiques/application/files/6315/8946/1045/Pauline_Plagnat_Presentation_Transect_Walks.pdf

Keller, S. (s. d.). Transect walk. Sustainable Sanitation and Water Management Toolbox. Repéré à <https://sswm.info/humanitarian-crises/urban-settings/planning-process-tools/exploring-tools/transect-walk>

Reymond, P. et Bassan, M. (2018). *Implication des parties prenantes*. Repéré à https://www.eawag.ch/fileadmin/Domain1/Abteilungen_sandec/publikationen/EWM/FSM_Livre_low_res/GBV - CHAP_16.pdf

Wat-a-game et jeux sérieux

Le Coq, J.-F., Bonifazi, M., Aucante, M., Ferrand, N., Fréguin-Gresh, S., Rapidel, B. et Sibelet, N. (2019). Simulation participative pour explorer le rôle des politiques sur la production de services environnementaux au Costa Rica et au Nicaragua (p. 67-81). Dans Seghieri, J. et Harmand, J.-M., *Agroforesterie et services écosystémiques en zone tropicale*. Repéré à https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/23978/1006_157.pdf?sequence=1#page=69

Une seule planète. (s. d.). Wat-a-game : modélisation participative de la gestion de l'eau. Repéré à <https://uneseuleplanete.org/Wat-a-Game>

Jury citoyens

Huitema, D., Cornelisse, C. et Ottow, B. (2010). Is the jury still out? Toward greater insight in policy learning in participatory decision processes - the case of Dutch citizens' Juries on Water Management in the Rhine Basin, *Ecology and Society*, 15(1). Repéré à <https://www.ecologyandsociety.org/vol15/iss1/art16/>

Diagrammes de boucles causales

Markowska, J., Szalinska, W., Dabrowska, J. et Brazakala, M. (2019). The concept of a participatory approach to water management on a reservoir in response to wicked problems. *Journal of Environmental Management*, 259. Repéré à <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301479719313441>

Contrats de rivière

La tête bassin-versant. (s. d.). Le contrat de rivière. Repéré à <https://www.bassintet.fr/gerer-nos-milieux/le-contrat-de-riviere>

Rosillon, F. (2015). Eau et territoire à travers l'expérience des contrats de rivière en Wallonie (Belgique). Gestions alternatives de la ressource en eau : Approches territoriales. Repéré à <https://journals.openedition.org/tem/2814>

Site internet dédié

Contrat de rivière Semois-Chiers. (2020). <https://www.semois-chiers.be/>

Élaboration d'un plan d'action communautaire

Plante, S., Vasseur, L. et Santos Silva, J. (2018). Adaptation des communautés côtières aux effets des changements climatiques sous l'angle de la résilience : lier la gouvernance locale au développement durable. *Vertigo*, 18(2). Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/vertigo/2018-v18-n2-vertigo04601/1059920ar/>

Regroupement des organismes de bassin-versant du Québec. (s. d.). *Vers une planification de la résilience communautaire*. Repéré à http://aruc.robvg.qc.ca/public/documents/toolbox/fiches/fr/fiche_8_resilience_communautaire.pdf

Université Concordia. (2020). Laboratoires vivants : déployer la recherche au-delà du milieu universitaire. Repéré à <https://www.concordia.ca/fr/campagne/priorites/laboratoires-vivants.html>

Nations autochtones

Berkes, F. (2018). *Sacred ecology: Traditional ecological knowledge and resource management* (4e édition). Philadelphie, PA : Taylor & Francis.

Guillemette, M. (2018). Le savoir autochtone peut-il protéger l'environnement? *Québec Science*. Repéré à <https://www.quebecscience.gc.ca/sciences/savoir-autochtone-proteger-environnement/>

Pirsoul, N. et Armouadian, M. (2019). Deliberative democracy and water management in New Zealand: a critical approach to collaborative governance and co-management initiatives. *Water Resources Management*. Repéré à <https://link.springer.com/article/10.1007/s11269-019-02400-x>





L'Atelier Social

L'humain au coeur de vos projets

DOCUMENT RÉALISÉ PAR : CHLOÉ GAGNON-CHAMPIGNY (ATELIER SOCIAL)

RELECTURE PAR : ANDRÉE GIROUX (MELCC) ET AURÉLIE SIERRA (ATELIER SOCIAL)

Crédits photographiques : Chloé Gagnon-Champigny

Photo page couverture : Parc des étangs Antoine-Charlebois, Saint-Amable

Photo page 11 : Tourbière du Parc national de la Pointe-Taillon, Saint-Henri-de-Taillon

Photo page 12 : Fleuve Saint-Laurent, Varennes



Document produit avec la collaboration du ministère de
l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques